

Sujet : [INTERNET] Remembrement Séparation 2 parcelles
De : Lucette Larrieu <lucette.larrieu@gmail.com>
Date : 12/02/2022 16:50
Pour : pref-m124@gers.gouv.fr

Larrieu Lucette
La Bourdette 2
32490 Monferran Saves

Bonjour,

Comme convenu lors de nos entrevues de septembre 2021 à la mairie de Monferran Saves et voulant profiter du remembrement , je demande la séparation par bornage de la parcelle :

518 (ancien 583-587-331) qui a fait l'objet d'un acte de donation le 17/12/2020 à mon fils Cyril Touffet (documents en votre possession).

avec la parcelle 573 (ancien 330) dont je suis la propriétaire.

Je tiens à vous préciser que le chemin privé appartient à la maison située sur la parcelle 518 et non à la parcelle 520 comme on peut le voir sur le plan.

Cordialement,

Lucette Larrieu

—20210819_142338 (1).jpg



